



Procès verbal de la séance du 10 Mars 1903

M. Guillemin Président
M. Alauz Breite Secrétaire.

Les membres de la Commission appelés à faire connaître l'opinion de leur Bureau déclarent qu'ils sont tous favorables au projet de loi.

M. Alauz Breite est désigné comme Rapporteur avec mission de conclure dans un sens favorable à l'adoption du projet.

Le Président

Guillemin

Le Secrétaire

Alauz Breite

419

SSION chargée de l'examen du projet de
ent à modifier la loi du 23 mars 1899,
mesures à prendre pour la pro-
n Algérie. (N° 357, année

6 février 1903.)

1^{er} BUREAU : THOREL.

2^e — MAXIME LECOMTE.

3^e — ALCIDE TREILLE. *Secrétaire et Rapporteur*

4^e — PAUL GÉRENTE.

5^e — GOUTANT.

6^e — PRILLIEUX. *Président*

7^e — PAULIAT.

8^e — GEORGES LE CHEVALIER.

9^e — LÉOPOLD THÉZARD.

FABRIQUE DE REGISTRES · COPIES DE LETTRES · CARNETS

HORS CONCOURS AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES 1878-1889



FORTIN & C^{IE}

59, Rue des Petits Champs
· PARIS ·

USINE : 184, Faubourg S^t Denis

N^o 



Pour avoir un Registre semblable, il suffit de rappeler le Numéro ci dessus